



## Information sur les coûts et modalités de financement des Séjours Familiaux du Réseau Passerelles

(Mise à jour - 15 février 2022)

Permettre aux familles ayant un enfant en situation de handicap de partir en vacances sur des destinations où elles peuvent, à la fois, bénéficier d'un logement adapté à leurs besoins, confier leur enfant en toute sérénité à une équipe professionnelle jusqu'à 38 heures par semaine et permettre à leurs autres enfants de profiter d'un lieu de vacances ordinaire, représente un coût relativement important. Dans le même temps, le Réseau Passerelles se mobilise, depuis toujours, pour faire en sorte que les familles puissent bénéficier de ces séjours sans aucun surcoût à leur charge, grâce à un mécanisme de préfinancement mis en place depuis 2013 avec les Caisses d'Allocations Familiales et les Groupes de Protection Sociale.

### Les trois composantes d'une facture de séjour familial

Les factures de séjours familiaux de répit éditées aux familles, au moment de leur réservation sont composées en trois parties.

#### Le coût du logement

La première partie de la facture concerne le logement choisi par la famille, en fonction de ses besoins (logement PMR, logement 2 ou 3 ch...), sur la base du prix négocié avec le lieu de vacances, majoré de 7% pour financer les frais de recherche.

> les tarifs des logements vont de 585 à 1.525 €, selon les destinations et les types de logement, **la moyenne en 2021 est de 987 €.**

#### Le forfait accueil handicap

La seconde partie de la facture concerne l'ensemble des frais liés à la prise en charge de l'enfant en situation de handicap (coût salarial, logement et acheminement de l'équipe professionnelle, location de l'espace d'accueil, matériel, frais de préparation et de coordination...)

> Il s'agit d'un **coût forfaitaire de 1.475 € par semaine** et par famille, quelle que soit la destination

#### Frais de dossier et options

La troisième partie de la facture concerne les frais de dossier (gestion réservation, facturation, aides vacaf et préfinancement..) et les éventuelles options prises par la famille (assurance annulation, mensualisation...)

> Les **frais de dossier sont de 70 € par réservation**, le coût de l'assurance de 3,75% du prix du séjour et les frais de mensualisation de 2,5€ du prix du séjour

## Le détail des coûts du forfait accueil handicap

Voici le détail des coûts composant le forfait accueil handicap. Il s'agit d'un coût forfaitaire par semaine et par famille, prenant ainsi l'ensemble des charges divisées par le nombre de semaines famille réalisées, quelle que soit la destination, puisque sur chaque site, nous proposons un service et une prise en charge identique.

Nature Dépense	Coût global pour 700 familles	Coût / Semaine Famille	Détail
Matériel activités	35.000,00	50 €	875 € de matériel par site
Location salles accueil enfant	80.000,00	114,28 €	455 € de location ou amortissement par semaine
Coût salarial des équipes	360.500,00	515,00 €	19,85 € / heure de coût salarial chargé
Logement des équipes	73.500,00	105,00 €	470 € de coût semaine par encadrant logé
Acheminement des équipes	28.000,00	40,00 €	155 € coût moyen de remboursement de trajet AR
Locations de voiture sur site	21.000,00	30,00 €	400 € de coût de location par semaine et par véhicule
Acheminement matériel	20.000,00	28,57 €	500 € de coût d'acheminement du matériel par site
Restauration du midi	26.250,00	37,50 €	14 € de coût de repas par encadrant sur son temps de travail
Présence personnel médical	42.000,00	60,00 €	1.575 € de facturation de présence infirmière par semaine (Société d'intérim médical)
<b>TOTAL CHARGES DIRECTES</b>	<b>686.250,00</b>	<b>980,35 €</b>	
COÛT SALARIAL COORDINATRICES	215.385,00	307,69 €	1 ETP pour 130 familles accueillies (soit 12h de préparation, coordination, supervision par famille)
FRAIS DE SIEGE	131.250,00	187,50 €	13% du coût total des séjours
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1.032.885,00</b>	<b>1.475,55 €</b>	

## Le financement des séjours

Depuis toujours, le Réseau Passerelles porte, au coeur de son projet, la volonté d'épargner aux familles d'avoir à supporter les surcoûts liés à la prise en charge de leur enfant en situation de handicap sur leur lieu de séjour et à réaliser des démarches de demande de financement souvent coûteuses en temps, avec les incertitudes qui en découlent.

## Les aides VACAF au logement

Tout d'abord, concernant les logements, le Réseau Passerelles bénéficie d'un agrément VACAF sur l'ensemble de ses destinations en France, permettant ainsi aux familles de faire valoir leurs aides aux vacances de la CAF sur leur réservation, quelle que soit la destination. Chaque année, 26% des familles, en famille, bénéficient d'une aide financière au financement du logement, grâce à une aide VACAF de leur Caisse d'Allocations Familiales, ramenant ainsi le coût moyen des logements à 396 € par semaine, au lieu de 976 € pour l'ensemble des familles.

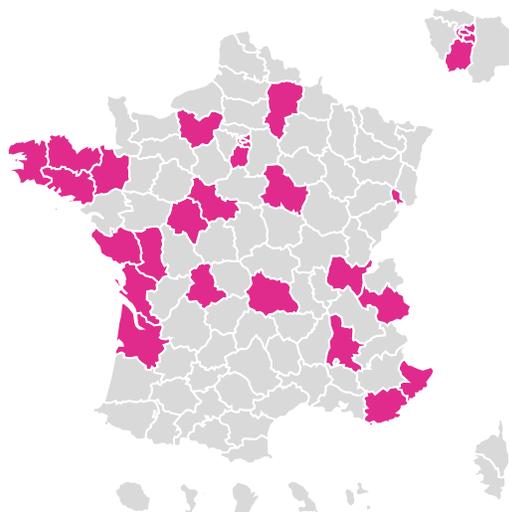
## 92% des familles partent sans aucun surcoût à leur charge

D'autre part, grâce aux conventions de préfinancement passées avec une vingtaine de Caisses d'Allocations Familiales et les grands Groupes de Protection Sociale. Le système de préfinancement permet aux familles, en amont des réservations, de connaître les aides auxquelles elles peuvent prétendre et de voir apparaître directement dans leur facture, au moment de la réservation, ces aides en déduction du forfait prise en charge handicap. Aussi, les familles n'ont aucune démarche à effectuer ni avance financière à réaliser pour bénéficier de ces aides. Le répit commence au moment de la réservation !

## 26 Caisses d'allocations familiales partenaires

En 2022, 26 Caisses d'Allocations Familiales sont engagées aux-côtés du Réseau Passerelles, dans le cadre de conventions de préfinancement /

Ain (01)	Puy-de-Dôme (63)
Aisne (02)	Paris (75)
Alpes Maritimes (06)	Savoie (73)
Charente Maritime (17)	Haute-Vienne (79)
Côtes d'Armor (22)	Var (83)
Drôme (26)	Haute-Vienne (87)
Eure (27)	Yonne (89)
Finistère (29)	Territoire de Belfort (90)
Gironde (33)	Essonne (91)
Ille-et-Vilaine (35)	Hauts de Seine (92)
Indre-et-Loire (37)	Seine Saint Denis (93)
Loire-et-Cher (41)	Val de Marne (94)
Morbihan (56)	Vendée (85)



## 4 Groupes de Protection Sociale

Ce sont également 4 groupes de protection sociale qui apportent leur soutien à l'action du Réseau Passerelles

